

## Loi Travail : cet étrange risque que semble vouloir prendre la droite sénatoriale en faisant une grande démonstration de libéralisme



En commission, la loi El Khomri -qui est discutée à partir de ce lundi au Sénat- a été nettement durcie par la droite qui entend faire la démonstration de sa capacité à réformer. Est-ce une stratégie payante alors que 59% des électeurs de droite soutiennent la mobilisation ?

Avec Christelle  
Bertrand

Et la commission a travaillé, travaillé... Tant et plus qu'elle a fait revivre ce texte que tout le monde disait vidé de sa substantifique moelle. La loi El Khomri s'offre, aujourd'hui, une nouvelle vie. Une vie de droite, plus libérale, moins protectrice mais non moins médiatique.

La loi El Khomri, version Assemblée nationale, prévoyait la possibilité pour un syndicat minoritaire de provoquer un référendum d'entreprise pour faire valider un accord auquel un syndicat majoritaire se serait opposé. La commission des affaires sociale du Sénat est allée plus loin et propose qu'en l'absence d'accord au sein d'une entreprise, ce ne soit plus vers les syndicats mais vers les salariés que l'employeur se tourne directement. Le texte serait alors validé si au moins deux tiers des salariés sont d'accord.

Auparavant, pour élire des délégués du personnel, l'entreprise devait au moins être constituée de onze salariés. Les sénateurs proposent de porter ce chiffre à vingt. Et surtout, la commission a réintroduit les mesures qui avaient fait hurler l'Assemblée qui avait fini par les supprimer comme le plafonnement des indemnités de licenciement au conseil des prud'hommes, mais aussi, la possibilité pour une entreprise internationale d'opérer des licenciements économiques au niveau national.

Bref, la commission des affaires sociale, où la droite est majoritaire, a souhaité durcir le texte, afin de mettre en exergue ce qu'elle-même aurait fait si elle avait été au pouvoir pour aider les entreprises et réduire le chômage. En pleine reconquête électorale, la droite s'offre ainsi un beau panneau publicitaire. Au risque, dans le même temps, d'aider Manuel Valls qui espère s'appuyer sur cette séquence pour démontrer qu'entre la droite et lui il y a une véritable différence et rappeler ainsi à ses électeurs qu'en 2017, s'ils optent pour le vote protestataire ou l'abstention, la droite sera sans pitié.

En durcissant ainsi le texte, la droite s'est même privée d'une arme politique intéressante. En effet, si l'article 2 était demeuré intact avait été voté conforme à celui de l'Assemblée, Manuel Valls n'aurait pu le modifier pour faire plaisir aux frondeurs, s'offrant ainsi une porte de sortie. Il aurait été piégé. Mais les sénateurs ont ajouté un amendement afin d'allonger le temps de travail : "A défaut d'accord, cette durée serait fixée à 39 heures hebdomadaires ", indiquent-ils.

Les élus LR ont donc, avant tout, souhaité faire une grande démonstration de libéralisme, mais est-ce réellement efficace électoralement parlant ? Est-ce un bon choix lorsqu'on observe que 59% des Français soutiennent le mouvement social ? Certes, ils ne sont que 31% chez les LR (pour partie mués par un réflexe anti CGT) mais 72% au FN. Or, la droite aura besoin d'une partie de cet électorat afin de l'emporter en 2017 et ne la séduira pas en allant uniquement sur le terrain de l'identitaire et du sécuritaire.

---

D'ailleurs, les différents candidats à la primaire sont en train de se questionner et, face à la popularité de la mobilisation, de remettre en cause cette grande course au libéralisme entamée il y a quelques mois. De François Fillon à Bruno Le Maire, ils reviennent quelque peu sur les déclarations tonitruantes de l'hiver et ajoutent une dose de social à leurs propositions.

La stratégie du Sénat semble donc s'adresser, avant tout, au cœur de cible des électeurs LR, les chefs d'entreprises, petits et grands, les professions privilégiées et les retraités passant à côté de la masse alors que la CGT annonce une nouvelle journée d'action le 13 juin.